

<http://lipietz.net/Convention-contre-la-criminalite-organisee>

Lutte contre le proxénétisme

Convention contre la criminalité organisée

- Député européen (Verts, France) - Grandes batailles -



Date de mise en ligne : mercredi 6 décembre 2000

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

À Palerme , la Convention des Nations unies sur la criminalité transnationale organisée est présentée aux États pour signature.

À la suite d'une bataille de plusieurs années, cette convention, qui traite, entre autres, de la traite en vue de la prostitution, écarte la distinction forcée-consentante, qui aurait reporté la charge de la preuve sur les prostituées.

Cette victoire obtenue à Vienne par les défenseurs des droits de la personne contre les lobbies pro-proxénètes est racontée dans le [rapport de Malka Marcovich](#).